

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION



BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE
SAINT DIDIER D'AUSSIAT
19/09/2017

PROCES VERBAL DE DESCRIPTION

**L'AN DEUX MILLE DIX SEPT
ET LE DIX NEUF SEPTEMBRE A 16 HEURES 45**

A LA REQUETE DE

SA BANQUE POPULAIRE BOURGOGNE FRANCHE COMTE, société anonyme coopérative de Banque Populaire à capital variable immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de DIJON (21) sous le Numéro B 542 820 352, dont le siège social est 14 Boulevard de la Trémouille , Boite postale 20810, (21008) DIJON CEDEX, agissant poursuites et diligences de ses représentants légaux domiciliés en cette qualité audit siège.

Lequel fait élection de domicile au siège de la SCP d'AVOCATS INTERBARREAUX REFAY & ASSOCIES, inscrite au Barreau de l'Ain et de LYON, établie à BOURG EN BRESSE, (01000), 44, Rue Léon Perrin, représentée par Monsieur le Bâtonnier Philippe REFAY.

En vertu de :

- ✓ **La copie exécutoire de l'acte reçu le 22 mai 2008** par Maître Eric PLANCHON, Notaire, Associé à la SCP « Jean-Luc DODON, Annabel MONTAGNON-DESPRAT et Eric PLANCHON » sise à MONTREVEL EN BRESSE (01), 90 rue des Luyers, contenant acte de prêts :
- **Prêt dit à l'accession sociale N° 02569443**, d'un montant de 115 875 €, d'une durée de 300 mois, au taux d'intérêt contractuel de 5,35 % l'an,
- **Prêt spécial complémentaire N° 02569444** d'un montant de 15 000 €, d'une durée de 180 mois, au taux d'intérêt contractuel de 2,90 % l'an,
- **Prêt dit nouveau Prêt à 0 % N° 02569445** d'un montant de 16 125 €, d'une durée de 264 mois.
- **Un privilège de prêteurs de deniers**, publié au Service de la Publicité Foncière de BOURG EN BRESSE, le 01/07/2008, Volume 2008 V, N° 1357, ayant fait l'objet d'une remise pour ordre le 15/09/2008 sous le bordereau 2008 D N° 7848, ayant effet jusqu'au 14 mai 2034,
- **Un privilège de prêteurs de deniers**, publié au Service de la Publicité Foncière de BOURG EN BRESSE, le 01/07/2008, Volume 2008 V, N°1358, ayant fait l'objet d'une reprise pour ordre le 15/09/2008 sous le bordereau 2008 D N° 7849, ayant effet jusqu'au 14 mai 2024,
- **Un privilège de prêteurs de deniers**, publié au Service de la Publicité Foncière de BOURG EN BRESSE, le 01/07/2008, Volume 2008 V, N°1359, ayant fait l'objet d'une reprise pour ordre le 15/09/2008 sous le bordereau 2008 D N° 7850, ayant effet jusqu'au 14 mai 2031,

- ✓ L'extrait cadastral modèle 1 en date du 20 juin 2017,
- ✓ Le décompte des sommes dues arrêté à la date du 30 juin 2017, relatif au prêt N° 02569443,
- ✓ Le décompte des sommes dues arrêté à la date du 30 juin 2017, relatif au prêt N° 02569444,
- ✓ Le décompte des sommes dues arrêté à la date du 30 juin 2017, relatif au prêt N° 02569445.
- ✓ D'un commandement de payer valant saisie délivré le quatorze août 2017, par acte de mon Ministère.

Je soussignée, Julie CECCARELLI, Huissier de Justice associé, membre de la SELARL AHRES, Huissier de Justice titulaire de l'office à la résidence de BOURG EN BRESSE (Ain), 16 rue de la Grenouillère,

Certifie m'être spécialement rendue, ce jour, sur la Commune de SAINT DIDIER D'AUSSIAT (01340), Lieudit « Le Village » 51 rue de MEZEIRIAT, à effet de dresser un procès-verbal de description du bien immobilier appartenant à XXXXXXXXX, né le 01/03/1980 à BOURG EN BRESSE (01000) de nationalité Française.

Là où étant, en présence de la société BATIMEX et de XXXXXXXXX, j'ai alors procédé aux constatations suivantes :

Il s'agit d'une maison à usage d'habitation mitoyenne avec dépendances cadastrée Section AI N° 340 d'une contenance de 10 ares et 55 centiares, Section AI N° 39 d'une contenance de 10 ares et 71 centiares, soit une surface totale de 21 ares et 26 centiares.

Il s'agit d'une maison de village, avec un crépi ivoire, fissuré en de nombreux points, ainsi qu'une charpente en bois, précision faite par XXXXXXXXX, qu'il s'agit de chêne.

Trois fenêtres donnent sur la route et sur la partie Nord, un petit chemin donne accès à l'arrière de la maison.

Il m'est précisé, par XXXXXXXXX, que ce chemin lui appartient et que deux des voisins ont une servitude sur ce chemin pour accéder à leurs propriétés.

Une première partie goudronnée, en état d'usure, est présente.





J'accède, ensuite, à la maison par une porte en PVC, en bon état.

Nous nous rendons dans la chambre située le plus à l'Ouest de la maison.

Il s'agit d'une pièce à usage de chambre avec de la peinture métallique grise et violette, en bon état.

Je note la présence de placards muraux sur le côté Ouest.

Le sol est recouvert de faux parquet gris.

Je note la présence de spots en partie supérieure.

Le plafond est garni de lambris en PVC.

Côté Nord de cette pièce, il s'agit d'une fenêtre en PVC, avec radiateur électrique.

XXXXXXXXX me précise que l'intégralité des fenêtres sont anti effraction et pourvues de volets électriques, en aluminium.



Le dégagement qui mène à cette pièce est recouvert, pour le plafond et les murs, d'une peinture blanche.

Le sol est recouvert d'un carrelage orangé, avec plinthes assorties.

Un petit placard mural est situé côté Nord, où se trouve le tableau électrique.

Il y a, d'ailleurs, deux tableaux électriques.

L'un pour les panneaux solaires, et le second pour sa consommation personnelle.

Les huisseries, menant à la salle à vivre, ne sont pas terminées.



J'accède à une pièce à usage de salle à manger.

Les murs et les plafonds sont recouverts d'une peinture blanche, avec quelques traces de noircissure en différents points.

Je note, dans l'angle Nord-Est, une faïence de carreaux blancs avec des fissures, en partie basse.

Les murs Nord-Est et Sud sont recouverts d'une peinture violette.

Les plinthes sont en partie en carrelage blanc et en partie en bois blanc.

Le sol est recouvert de carrelage marron et jaune, vieillissant.

Je note la présence d'une luminosité naturelle, côté Ouest, avec des stores Japonais et en-dessous un radiateur électrique.

Précision faite que l'intégralité des radiateurs présents dans le logement sont des radiateurs à fluides à caloporteur.





Je me rends ensuite dans la pièce à usage de chambre située le plus au Nord.

Le mur est recouvert d'une peinture blanche et violette, avec des stickers, en état d'usure.

Le plafond est recouvert également d'une peinture blanche.

Je note la présence de plinthes en bois blanc.

Le sol est recouvert d'un linoléum en bon état apparent.

Côté Ouest, je note la présence d'une fenêtre avec un radiateur.



Je me rends ensuite dans la pièce située en Nord – Est à usage de cuisine.

Les murs sont recouverts d'une peinture jaune avec de nombreuses traces et fils fixés.

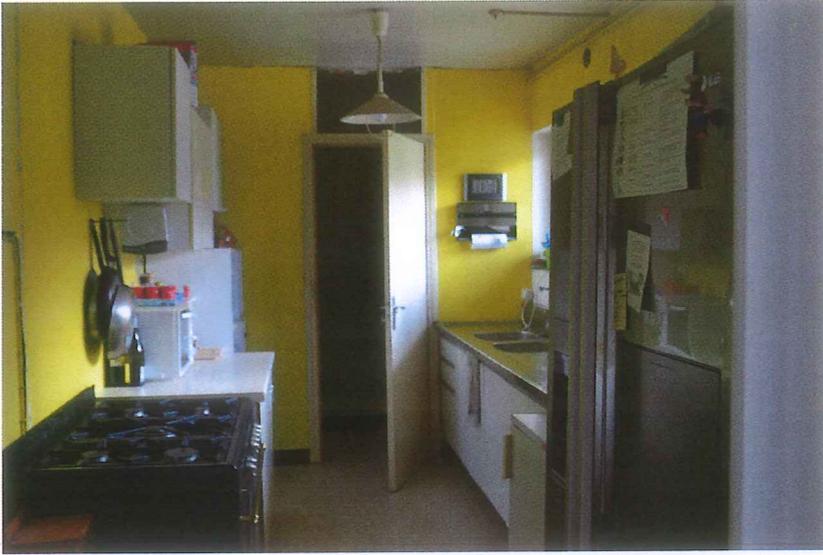
Je note également la présence d'une fissure sur le pan de mur Ouest et des traces de noircissures importantes.

Une cuisine équipée est installée avec de la faïence côté Est.

Deux fenêtres avec verres opaques, à deux vantaux, sont installées sur le côté Est, également.

Le sol est recouvert d'un carrelage tacheté.

Le plafond est pourvu d'isorel en mauvais état.



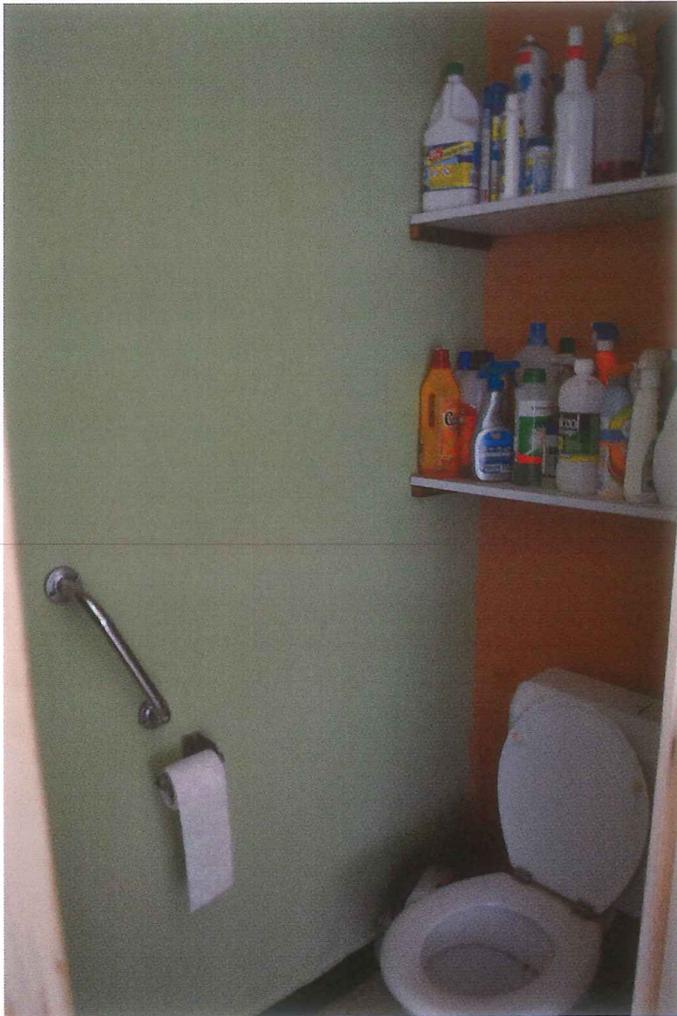


Dans la continuité de cette pièce, j'accède à une pièce à usage de toilettes.

Les murs sont recouverts d'une peinture verte et orange, en état d'usure.

Le plafond est recouvert d'une peinture de couleur orange, en état d'usure, également.

Le sol est recouvert d'un carrelage tacheté et se trouvent différentes planches fixées au mur.



Un dégagement me permet d'accéder à l'espace extérieur.

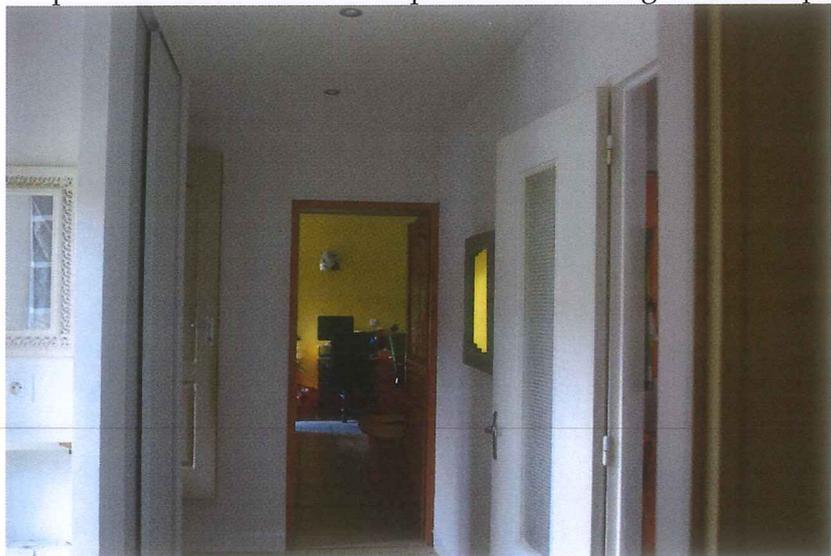
Dégagement peint en blanc pour les murs et le plafond, avec spots intégrés.

Se trouve un placard mural côté Est.

Le sol est recouvert de carrelage ivoire et avec différentes couleurs.

Se trouve un radiateur et différentes prises électriques et interrupteurs.

La porte donnant accès à l'espace salle à manger est une porte en bois, usée.



J'accède ensuite, par des escaliers, de ce dégagement à une pièce à usage de salle de bains, en cours de travaux.





Le plafond est recouvert de peinture blanche, avec taches à proximité de la fenêtre.

Le reste du mur est recouvert, en partie, d'une faïence verdâtre et pour partie d'une faïence jaunâtre, ainsi que d'une peinture blanche pour le reste des murs.

Se trouve une baignoire, un lavabo.

Le sol est recouvert de plaques en bois.

J'accède ensuite à la pièce à usage de salon.

Les murs et plafond sont recouverts d'une peinture blanche, des spots au niveau du mur.

Le mur Sud est recouvert d'une peinture jaune.

Se trouve un radiateur électrique et le sol est recouvert d'un carrelage blanc, en bon état.

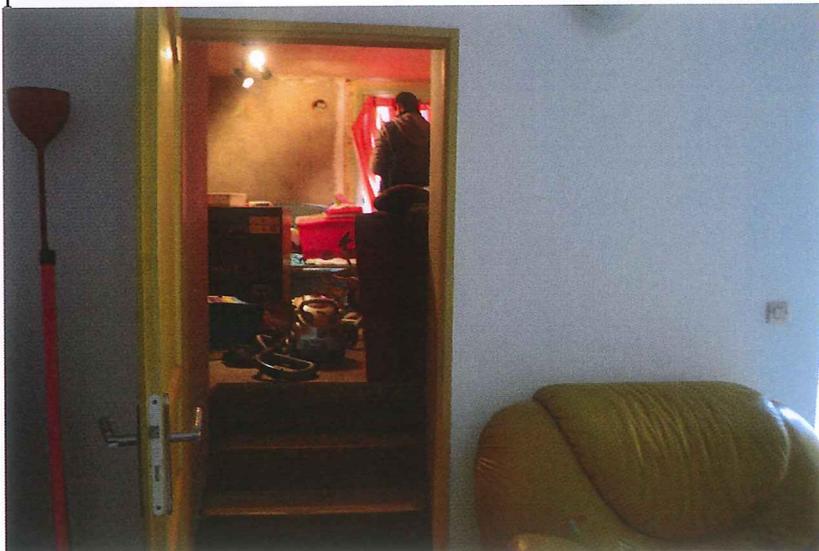
Une porte fenêtre, à un vantail, est fixée en côté Sud, avec structure en PVC et stores.

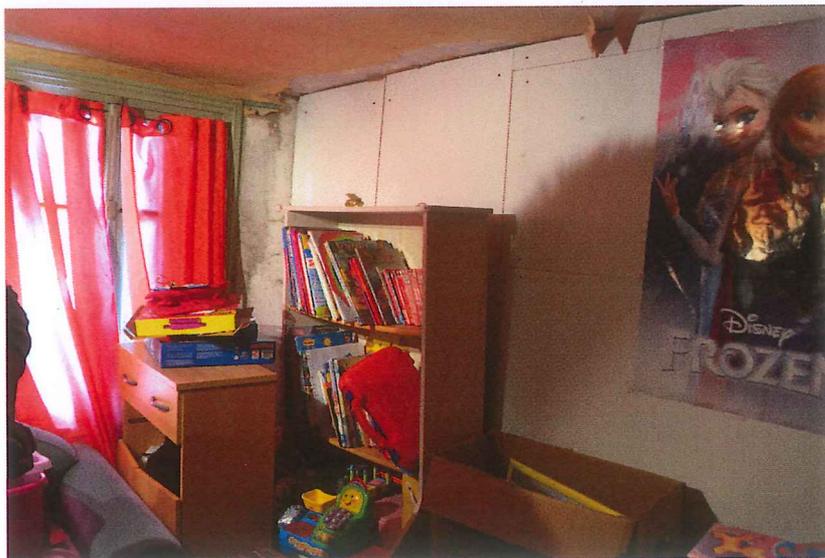
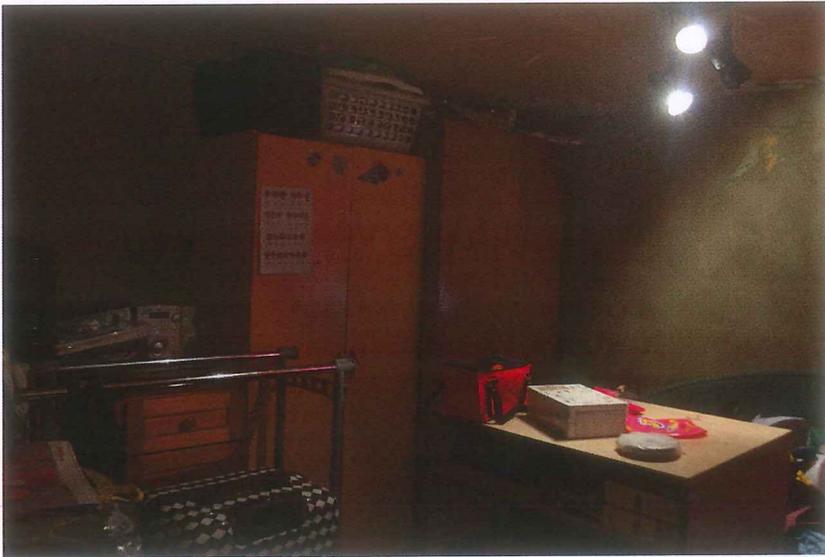




J'accède de cette pièce, côté Est, par une porte en bois et par des escaliers à une pièce à usage de chambre.

Chambre en cours d'isolation avec des planches d'isorel ou du béton brut, et par terre également des planches en bois.



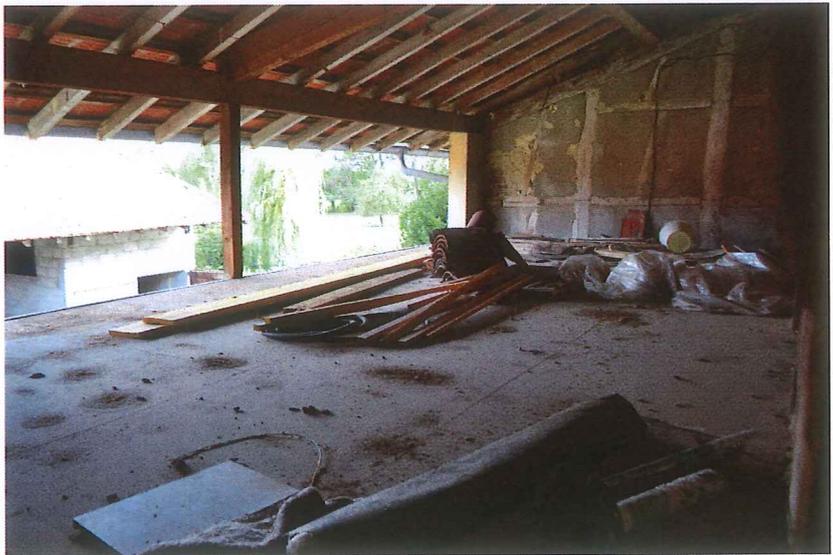


J'accède, ensuite, à une terrasse couverte.

La façade est recouverte d'un crépi étalé orangé avec des fissures et en partie Sud, se trouve un colombage avec quelques fissures côté intérieur.

Des escaliers, en bois, en état d'usure, sont présents sur le côté Nord et donnent accès à un grenier, avec charpente apparente et sol en parquet.





Côté Est, se trouvent les dépendances de la maison.

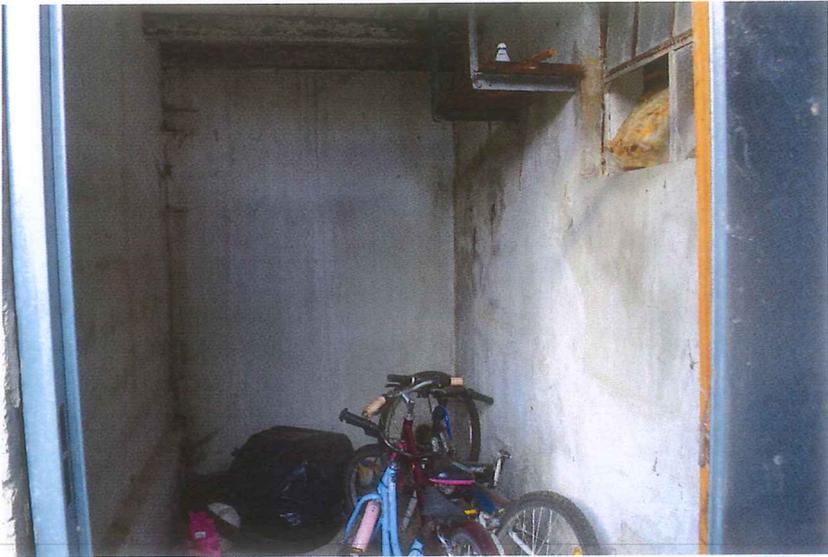
Dans ces dépendances, se trouve un petit local à vélos, en béton brut, avec porte en fer.

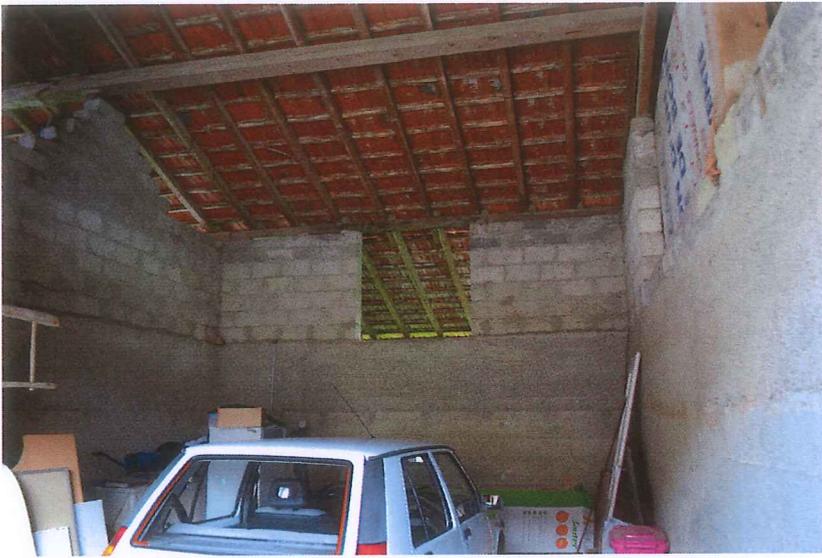
Se trouve également un espace brut avec charpente apparente à usage de garage.

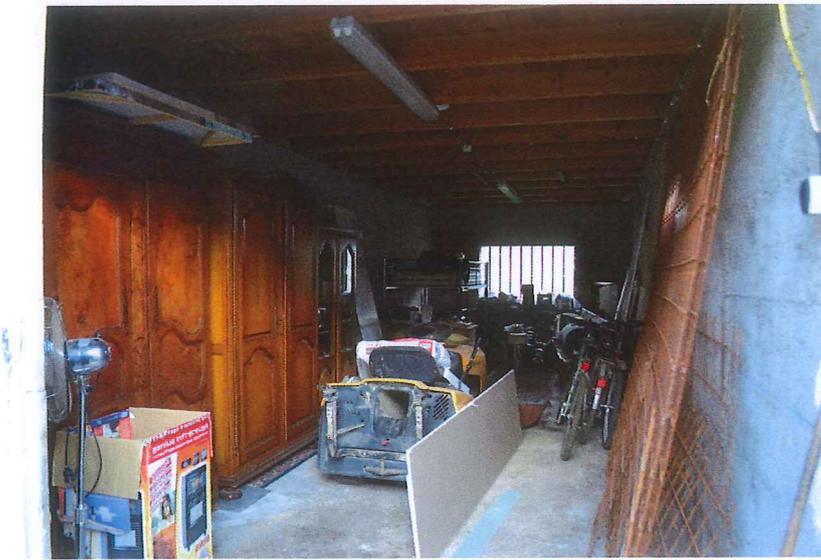
Les murs sont recouverts pour partie d'une peinture blanche brute, et le sol est recouvert d'une dalle en béton, brute.

Un second espace fermé dans ces dépendances est présent, avec charpente apparente et béton pour le reste, accessible par un portail en bois.



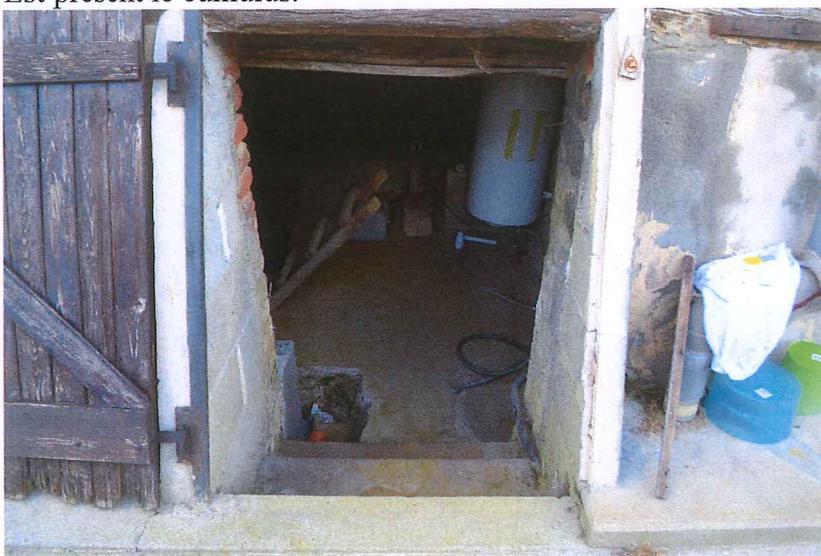






En dessous de la maison, se trouve une cave avec poutres apparentes et sol en béton et terre.

Est présent le cumulus.





Le terrain, côté Sud, est délimité par un grillage en état d'usure.

Quelques arbres sont présents

Le plus à l'Est, au milieu du terrain, est présente une dalle en béton et côté Est limité par un tènement appartenant, d'après XXXXXXXX, à la Municipalité.

Se trouve également, côté Est, un grillage en bon état, également un grillage côté Nord.

L'ensemble du jardin est pourvu d'une pelouse.











Ayant terminé là mes constatations à 18h15, je me suis retirée, et de retour à mon Etude, j'ai dressé le présent procès-verbal pour servir et valoir à ma requérante ce que de droit.

Je certifie en outre que les photographies insérées dans les présentes constatations ont été prises par mes soins et n'ont subi aucune modification.

Elles sont le fidèle reflet de la réalité constatée sur les lieux

DONT ACTE. SOUS TOUTES RESERVES.

Coût : TROIS CENT SOIXANTE DIX NEUF EUROS ET 22 CTS

Acte soumis à la taxe forfaitaire
Article 302 bis Y du C.G.I.

Honoraires	220.94
Art A444-18	75.00
SCT Art. 444-48	7,67
TVA à 20.00 %	60.72
Taxe fiscale	14.89
Total	379.22

